

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 3 MARS 2016 A 19H**

Membres présents : Mr Bernard BACABE, Mr André BONAFE, Mme Céline BRU, Mr Michel PONTIER, Mme Magali ROUDIER, Mr Hugues SAVIGNOL, Mr Alain GLADE, Mr Philippe PELIZZON, Mme Michèle MONMAYRAN. Mr Jacques COMBES, Mme Francine MARTINEZ, Mr Zahir BOUKEMACH, Mme Janine RELLA, Mme Martine CLARAZ/ANGOSTO, Mme Carole GROSJEAN/BALARD, Mr Gérard PELLIZZARI, Mme Laetitia LAGATTU, Mr Cédric FARGES.

Absents Excusés : Mme Anne- Marie LLORDEN

Procurations : Mme LLORDEN à Mme MARTINEZ

Secrétaire de séance : Mr Gérard PELLIZZARI

1° – Vote du compte de gestion 2015 de la Commune

Le compte de gestion concorde rigoureusement avec le compte administratif et présente un déficit global de 134 929.40 €.

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité, soit 19 voix pour

2° Vote du compte administratif 2015 de la Commune

Le compte administratif de la commune pour l'année 2015 présente une section de fonctionnement conforme aux prévisions avec un excédent de 65 292.58 €.

La section d'investissement présente un déficit de 200 221.98 € qui s'explique par le fait que des subventions prévues ne seront encaissées que sur 2016.

Le compte administratif est approuvé par 18 voix
Mr le Maire ne prend pas part au vote

3° Affectation de résultats de la Commune

La section d'investissement a un besoin de financement de 107 138.01 €, la section de fonctionnement, un excédent cumulé de 165 674.64 €, le besoin de financement de la section d'investissement sera couvert et la différence d'un montant de 58 536.63 € sera reprise en fonctionnement au budget primitif 2016.

Délibération approuvée à l'unanimité, soit 19 voix pour

4° Vote du compte de gestion 2015 de l'Assainissement

Le compte de gestion concorde rigoureusement avec le compte administratif et présente un excédent global de 15 231.01 €.

Le compte de gestion de l'assainissement est approuvé à l'unanimité, soit 19 voix pour

5° Vote du compte administratif 2015 de l'Assainissement

Le compte administratif dégage un excédent de 3856.40 € en fonctionnement et un excédent de 11 374.61 € en investissement.

Le compte administratif est approuvé par 18 voix
Mr le Maire ne prend pas part au vote

6° Affectation de résultats de l'Assainissement

La section d'exploitation présente un excédent cumulé de 50 355.85 € et la section d'investissement un excédent cumulé de 69 776.39 €, vu que le besoin de financement est égal à zéro, la totalité de l'excédent d'exploitation sera utilisé pour le budget primitif 2016.

Délibération approuvée à l'unanimité, soit 19 voix pour

7° Vote du compte de gestion 2015 EHPAD

Le compte de gestion concorde rigoureusement avec le compte administratif et présente un excédent global de 58 196.66 €

*Le compte de gestion de l'EHPAD est approuvé à l'unanimité, soit 17 voix pour
Mr GLADE et Mme BRU ne prennent pas part au vote*

8° Vote du compte administratif 2015 EHPAD

Le compte administratif de l'EHPAD présente un excédent de fonctionnement de 60 261.03 € et un déficit d'investissement de 2064.37 €.

*Le compte administratif de l'EHPAD est approuvé à l'unanimité, soit 16 voix pour
Mr GLADE, Mme BRU et Mr BACABE, Maire, ne prennent pas part au vote*

9° Affectation de résultats EHPAD

La section de fonctionnement présente un excédent global de 60261.03 € et la section d'investissement un déficit global de 60261.03 €.

Le transfert se fait d'une section à l'autre de manière à équilibrer les comptes.

*Délibération approuvée à l'unanimité, soit 17 voix pour
Mr GLADE et Mme BRU ne prennent pas part au vote*

10° Demande de subvention départementale « Revalorisation du centre bourg »

Le conseil municipal sollicite le conseil général pour une aide à la revalorisation du centre bourg. Le montant des travaux est évalué à 128 906 € HT.

Délibération approuvée à l'unanimité, soit 19 voix pour

11° Demande de dotation de soutien à l'investissement public local « Revalorisation du centre bourg »

Le conseil municipal sollicite une aide au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local pour la revalorisation du centre bourg pour un montant de travaux évalué à 128 906 € HT.

Délibération approuvée à l'unanimité, soit 19 voix pour

12° Reconduction de la charte intercommunale politique enfance

Mr le Maire propose à l'assemblée la reconduction de la charte intercommunale en matière de politique enfance pour 2016, 2017, 2018, en vue de maintenir le co-financement TED-Communes pour le fonctionnement des accueils de loisirs.

Le conseil municipal approuve cette décision et autorise Mr le Maire à signer la charte.

Délibération approuvée à l'unanimité, soit 19 voix pour

13° Inscription des voies communales au PDIPR : sentier « Le Tarn à Cheval »

L'assemblée émet un avis favorable sur l'ensemble de l'itinéraire de randonnée « Le Tarn à Cheval » présenté par le Conseil Général du Tarn et approuve l'inscription des chemins de la commune concernés par cet itinéraire.

Délibération approuvée à l'unanimité, soit 19 voix pour

14° Nouvelle convention entretien courant et ménage de la médiathèque

Mr le Maire donne lecture de la nouvelle convention avec la CDC TED pour l'entretien courant et le ménage de la médiathèque de Briatexte.

Le conseil municipal approuve le projet et autorise Mr le Maire à la signer.

Délibération approuvée à l'unanimité, soit 19 voix pour

15° Implantation borne de charge pour véhicules électriques

Le déploiement de bornes sur le département est porté par le SDET qui a lancé un appel d'offres pour tous les frais se rapportant à ces implantations.

Une borne de charge sera installée à Briatexte, Place de la Mairie, à proximité de l'église, une convention d'occupation du domaine public sera établie en faveur du SDET qui recevra de la commune une contribution annuelle de 500 € pour compenser les charges de fonctionnement relatives à cette compétence.

Délibération approuvée à l'unanimité, soit 19 voix pour